



## Bourses de l'OEA pour des études supérieures ou de recherche 2013-2014

Pour les **candidats Haïtiens et les Canadiens de langue française** qui désirent commencer des études entre **Janvier 2013 et Mars 2014**

L'Organisation des États Américains (OEA) reçoit maintenant des demandes de bourses pour le Programme Académique régulier. Dans le but d'appuyer les efforts des États Membres de l'OEA de développer leurs ressources humaines comme moyen d'atteindre les objectifs du [Plan Stratégique de Coopération Solidaire de l'OEA](#), l'Organisation offre l'opportunité de réaliser des études très valeureuses aux étudiants de l'hémisphère en octroyant des bourses d'études supérieures et de recherche dans les [8 champs prioritaires](#) compris dans ledit plan.

**Date limite de postulation:** Toutes les demandes de bourses devront être traitées à travers [le Bureau National de Liaison \(ONE\)](#). S'il vous plaît, contacter l'ONE de votre pays pour l'obtention d'information au sujet des dates limites pour postuler et d'autres conditions d'éligibilité.

### INFORMATION IMPORTANTE

- Les bourses académiques de l'OEA sont accordées pour réaliser des études à temps plein dans l'un des [États membres de l'OEA](#), à l'exception du pays d'origine (sponsorisant) du candidat.
- L'OEA octroie des bourses pour des études en maîtrise, doctorat, ou des études supérieures de recherche **conduisant à un titre universitaire**, dans des institutions éducatives des États membres de l'OEA. Les études peuvent être réalisées sous une forme traditionnelle, à distance ou une combinaison des deux.
- Les bourses d'études académiques de l'OEA sont octroyées pour une période ne dépassant pas **deux années académiques**.
- Les postulants devront **s'engager à rentrer au pays sponsorisant pour une période d'au moins 24 mois** après l'achèvement du programme d'études pour le quel la bourse leur a été accordée.
- Le personnel de l'OEA, des consultants de l'OEA, le personnel des Missions Permanentes devant l'OEA et leurs parentés ne sont pas éligibles pour recevoir une bourse. Pour être admissibles, ils doivent attendre six mois après la cessation d'emploi ou d'un contrat avant de pouvoir postuler pour une bourse.
- Les bourses académiques de l'OEA ne financent pas de programmes dans les [sciences médicales](#) ou de l'apprentissage des langues étrangères.
- L'OEA ne considérera pas les demandes incomplètes.

## Quel type de bourses académiques (études supérieures) offre l'OEA?

1. **Auto placées:** Les postulants demandent directement une admission aux universités ou aux institutions éducatives de leur préférence.

**Note:** l'OEA n'octroi généralement qu'une (1) bourse auto placée par pays

2. **Placées par l'OEA:** L'OEA gère le placement des postulants dans une université qui fait partie du [Consortium d'Universités de l'OEA](#). (Voir à la fin de la page des conditions requises et des documents additionnels d'éligibilité).



### AVANTAGES

Les bourses académiques de l'OEA ont une limite monétaire d'US \$30,000 pour chaque année académique et comprennent tous les avantages énumérés ci-dessous. Ces bourses sont de nature complémentaire c'est-à-dire elles ne couvrent pas à 100 % les frais du boursier. Toutes les bourses n'offrent pas les mêmes avantages puisqu'elles sont assignées au cas par cas.

Les bourses académiques de l'OEA octroient les avantages suivants :

- le billet d'avion d'aller et de retour.
- l'Inscription et les frais administratifs obligatoires de l'institution éducatrice.
- l'attribution annuelle de livres (US \$300 pour des boursiers réalisant des études traditionnelles et US \$1000 pour des études à distance).
- l'assurance maladie. (Seulement pour des boursiers réalisant des études traditionnelles).
- Allocation mensuelle de subsistance. (Seulement pour des boursiers réalisant des études traditionnelles)
- Les allocations de subsistance mensuelles versées en vertu de la bourse de l'OEA couvrent en général à peu près 60 % des frais associés au coût de la vie d'un boursier.

**Note :** Les avantages ne seront pas octroyés aux parents du boursier.

<p align="center"><b><u>CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLIGIBILITÉ REQUISES</u></b></p>	<p align="center"><b><u>DOCUMENTS REQUIS :</u></b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Être un citoyen ou résidant permanent de l'un des <a href="#">États membres de l'OEA</a>.</li> <li>▪ Avoir un titre universitaire au moment de postuler pour la bourse.</li> <li>▪ Avoir une moyenne de notes supérieure à la moyenne générale.</li> <li>▪ Jouir d'une bonne santé physique et mentale permettant de compléter le programme d'études.</li> </ul> <p><b>Candidats des bourses placées par l'OEA:</b>  Prière de voir les conditions additionnelles requises à la fin de la page conformément au pays d'origine et aux pays où les études auront lieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une <a href="#">demande en ligne</a></li> <li>▪ Copie du dernier diplôme universitaire obtenu.</li> <li>▪ Copie du certificat de relevé de notes de tous les diplômes universitaires obtenus (baccalauréat, maîtrise, et(ou) doctorat).</li> <li>▪ Trois (3) lettres de recommandation : De préférence 2 de professeurs en utilisant le <a href="#">Formulaire de Recommandation de l'OEA</a> et 1 de l'employeur en utilisant le <a href="#">Formulaire de Recommandation de l'Employeur</a>. Les lettres de recommandation des membres de la famille ne seront pas acceptées.</li> <li>▪ Curriculum Vitae (CV). Prière de ne pas inclure de diplômes de conférences, de séminaires, d'ateliers, etc. Ne pas envoyer de photographies et de copie du projet de thèse.</li> <li>▪ Lettre d'admission, s'il y a lieu (seulement pour des candidats des <b>bourses auto placées</b>).</li> </ul> <p>Les postulants aux bourses <b>auto placées</b>, qui commencent ses études entre janvier et avril 2013, devront présenter au siège de l'OEA à Washington DC les lettres d'admission avant le 31 octobre 2012.  Les autres candidats qui commencent leurs études après avril 2013, peuvent présenter leurs lettres d'admission jusqu'au 28 juin 2013.</p> <p><b>Candidats des bourses placées par l'OEA:</b> Voyez s'il vous plaît les documents additionnels requis à la fin de la page conformément au pays d'origine et aux pays où les études se réaliseront.</p>

## PROCESSUS DE DEMANDE

- Mettre les documents sollicités sous format numériques (scan) en blanc et noir résolution moyenne dans un seul fichier PDF qui ne doit peser plus de 8MB.
- Joignez le fichier PDF à votre demande en ligne.
- Lorsque vous soumettez une demande électronique, vous recevrez automatiquement un courriel de confirmation et la version PDF de la demande.
- Imprimez le formulaire de demande et joindre les documents demandés et les soumettre à l'[ONE](#) de votre pays.
- **Au cas où vous seriez sélectionné pour bénéficier d'une bourse de l'OEA**, vous devrez envoyer le [Forme d'Histoire Médicale](#) au siège de l'OEA. Tous les coûts associés aux examens médicaux sont à la charge du candidat sélectionné.
- Vous avez des questions à l'égard des conditions requises ou le processus de demande? Prière de nous écrire à [scholarships@oas.org](mailto:scholarships@oas.org).
- Les postulants qui ont des questions au sujet de l'état de leurs demandes pendant le recrutement et le processus de présélection devront contacter leur [ONE](#) respectif.

Pour connaître les critères d'évaluation, cliquez [ici](#).

## SEULEMENT POUR LES CANDIDATS PLACÉS PAR L'OEA

S'il vous plaît cliquer sur le bouton approprié, **selon le pays où vous souhaitez être placés par l'OEA**, pour voir les conditions d'éligibilité et les documents **additionnels obligatoires** pour postuler aux bourses de l'OEA.

### Candidats francophones (Canada et Haïti)

[Si vous souhaitez étudier dans un pays de langue espagnole \(compris Puerto Rico\), ou le Brésil](#)

[Si vous désirez étudier dans un pays de la Caraïbe Anglophone](#)

[Si vous souhaitez étudier aux Etats-Unis et les postulants Haïtiens qui souhaitent étudier au Canada anglophone](#)

[Une option seulement pour les Haïtiens : Si vous souhaitez étudier au Canada francophone](#)